

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

P : 1/4

**S. A. S. SOFRALAB
STATION OENOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE
MARTIN VIALATTE**

79, Av. Thévenet - BP 1031 – MAGENTA

51319 EPERNAY CEDEX

Tel : 03 26 51 56 45

Fax : 03 26 51 87 60

Version n° 02 du 30/08/02

Règles de rédaction conformes
à la norme NF ISO 11014-1

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **PHOSPHATOSOL**

Fournisseur : Société MARTIN VIALATTE - 79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 03 26 51 56 45 - Fax 03 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59

2 - Composition/ Information sur les composants

Phosphate diammonique ou hydrogénoorthophosphate de diammonium ou phosphate d'ammonium secondaire ou phosphate d'ammonium dibasique.

N° CAS : 7783 – 28 – 0

Métabisulfite de potassium : K2S2 O5

PM : 222,33

N°CAS : 16731-55-8

Tanin : N°CAS : 1 0401 554

N°EINEC : 295 630 8

3 - Identification des dangers

Produit irritant.

Nom du produit : **PHOSPHATOSOL**

4 - Premiers secours

Retirer les vêtements imprégnés.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau courante pendant 15 mn en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Faire boire de l'eau abondamment.

En cas d'inhalation des poussières : Apport d'air frais, secours médical.

En cas de malaise : Consulter immédiatement un médecin.

5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Utiliser des extincteurs à eau.

Risques particuliers : Le produit chauffé jusqu'au stade de la décomposition dégage des fumées toxiques d'ammoniac et d'oxyde de phosphore.

Equipement de protection : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complète.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Protections individuelles : Porter des vêtements de protection complète incluant des bottes, des gants et un tablier en caoutchouc ainsi qu'un appareil respiratoire autonome. Toujours porter une protection oculaire. Maintenir à distance les personnes non indispensables.

Précautions pour la protection de l'environnement : Garder hors des égouts, des bassins d'orages, des eaux de surface et de la terre.

Méthode de nettoyage : Balayer et pelleter le produit dans des conteneurs à déchets propres et secs et couvrir. Evacuer les conteneurs de la zone de déversement. Laver avec de l'eau.

7 - Manipulation et stockage

Manipulation : Porter gants et lunettes et masques antipoussières.

Stockage : Stocker dans un lieu frais et bien ventilé.
Eviter tout contact avec les acides et les agents oxydants.

Nom du produit : **PHOSPHATOSOL**

8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

- Protection respiratoire : Si les conditions d'usage produisent de la poussière, utiliser un appareil respiratoire agréé correspondant à ces niveaux d'émissions. Les appareils respiratoires appropriés peuvent être un masque facial complet ou un masque partiel muni de cartouches filtrantes pour la poussière, un appareil respiratoire autonome à pression superatmosphérique ou un appareil respiratoire à canalisation d'air.
- Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc
- Protection de la peau : Porter des vêtements de protection avec des bottes en caoutchouc.
- Autres mesures de protection : Une douche oculaire et une douche d'urgence devraient être situées à proximité et disponibles pour usage.

9 - Propriétés physiques et chimiques

- Aspect : Poudre brune
- Odeur : odeur de SO₂ piquante
- Température de décomposition : 150 ° C
- pH (solution à 1 %) : 6,9 ± 0,5

10 - Stabilité et réactivité

- Matières à éviter : - les oxydants
- les acides
- Réaction dangereuse : Se décompose à chaud en donnant des fumées toxiques d'ammoniac et d'oxyde de phosphore, de l'anhydride sulfureux (SO₂) et du pyrogallol.
Réaction violente avec les acides et les agents oxydants avec dégagements de SO₂.

11 - Informations toxicologiques

- DL 50 par voie orale (rat) : 2300 mg/kg
- Irritation cutanée primaire : non irritant
- Irritation primaire des muqueuses : irritant
- Un contact fréquent ou prolongé peut induire une irritation de la peau et des yeux.

Nom du produit : **PHOSPHATOSOL**

12 - Informations écologiques

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

Le test d'élimination n'est pas applicable à cause du métabisulfite de potassium.

Produit minéral, peut provoquer une consommation d'oxygène en station d'épuration biologique.

L'introduction appropriée en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Il se dégage de l'anhydride sulfureux en milieu acide.

Respecter les prescriptions locales d'épuration des eaux résiduaires.

Demande chimiques en oxygène : 140 mg/g.

Toxicité aiguë vis à vis des poissons : cl (= concentration maximale testée sans mortalité) : 220-460 mg/l/96 H.

13 - Considération relative à l'élimination

Diriger le produit vers un centre de retraitement des produits chimiques.

14 - Informations relatives au transport

RID/ADR

IMDG

IATA

15 - Informations réglementaires

Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des substances dangereuses.

Se conformer à toute autre disposition nationale applicable.

16 - Autres informations

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »